



## COMMUNE DE BAGNOLS

### Procès-verbal de la séance du conseil municipal

**3 décembre 2020**

Date de convocation et d'affichage : 29 novembre 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15

Président : Jean-François FADY, maire

Secrétaire de séance élue : Marine FLORIMOND

#### **Membres présents à la séance : 15**

Maire : Jean-François FADY

Adjointes et adjoints : Laurent GAY, Audrey BARON-GUTTY, Thierry TRONCY, Anne LEROUX

Conseillères municipales et conseillers municipaux : Richard BÉGHIN, Bastien CARRON, Agnès FELLER, Marine FLORIMOND, Catherine FORTUNE, Julien GUTTY, Rodolphe LEBRAVE, Patrick LEGRAIN, Joëlle PERRELLE, Éloïse VILLEMAGNE-GUILLARD

#### **Membres absents excusés : 0**

L'an deux mil vingt, le trois décembre, à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de BAGNOLS, sous la Présidence de Monsieur Jean-François FADY, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10.

#### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du PV et du CR du CM du 12 novembre 2020
- Désignation des délégués de la commune de Bagnols au CNAS (Comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales)
- Modification de la commission « personnel communal »
- Délibération pour attribution des chèques Loisirs Bagnolais 2020-2021
- Délibération pour avis du conseil sur l'implantation d'une usine de méthanisation à Lentilly
- Décisions modificatives du budget
- Décisions du maire prises par délégation
- Information des commissions
- Informations diverses

**La proposition est adoptée.**

#### **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Madame Marine Florimond est désignée secrétaire de séance.

#### **PV et CR du conseil municipal du 12 novembre 2020**

Le procès-verbal et le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 novembre 2020 sont approuvés.

## **EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS**

### **Délibération N°20201201 du 03 décembre 2020**

**OBJET :** Désignation des délégués de la commune de Bagnols au CNAS (Comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales)

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal l'adhésion de la commune au CNAS. Compte tenu du renouvellement intégral du conseil municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des délégués : un délégué collègue des élus et un délégué collègue des agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉSIGNE :

- Anne LEROUX pour le collège des élus
- Délégation est donnée à Jean-François FADY pour désigner un agent municipal pour le collège des agents

**Vote,  
Unanimité,  
La délibération est adoptée.**

### **Délibération N°20201202 du 03 décembre 2020**

**OBJET :** Modification de la commission municipale "personnel communal"

Monsieur le Maire propose d'intégrer 2 nouveaux membres : Anne LEROUX et Audrey BARON-GUTTY. Les agents auront des élus-référents en fonction de leur pôle : voirie/entretien (Laurent GAY), scolaire/périscolaire (Anne LEROUX), administratif (Audrey BARON-GUTTY) et un groupe de travail gèrera des projets de fond comme la mise en place du RIFSEEP, le suivi des carrières et de la formation des agents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'intégrer Anne LEROUX et Audrey BARON-GUTTY à la commission municipale "personnel communal"
- De valider le fonctionnement proposé de la commission.

**Vote,  
Unanimité,  
La délibération est adoptée.**

### **Délibération N°20201203 du 3 décembre 2020**

**OBJET :** Chèques Loisirs Bagnolais 2020-2021

40 chèques Loisirs Bagnolais ont été attribués. Trois ont été annulés du fait des familles (non-inscription de l'enfant à l'association). Neuf associations ont retourné les chèques loisirs au 31 octobre 2020. Il s'agit d'une aide accordée aux familles via les associations. Il y a donc lieu de verser aux associations sous forme de subventions les sommes correspondantes.

1	Les Fauvettes des Pierres Dorées - Val d'Oingt	90 euros	5 chèques
---	--	----------	-----------

2	Amical laïque judo club Buisantin - Val d'Oingt	18 euros	1 chèque
3	Sud Azergues Foot - Châtillon	18 euros	1 chèque
4	Olympique Sportif Beaujolais OSB - Val d'Oingt	72 euros	4 chèques
5	Ecole de musique des Pays du Bois d'Oingt - Val d'Oingt	36 euros	2 chèques
6	EBBO - Val d'Oingt	144 euros	8 chèques
7	Association Team Shaolin - Theizé	18 euros	1 chèque
8	Ruban du Pays Beaujolais - Bagnols	126 euros	7 chèques
9	Aïkido Val d'Oingt - Val d'Oingt	18 euros	1 chèque
	<b>9 associations</b>	<b>540 euros</b>	<b>30 chèques</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- De verser les montants des chèques bagnolais aux associations concernées

**Vote,**

**Unanimité,**

**La délibération est adoptée.**

#### **Délibération N°20201204 du 03 décembre 2020**

**OBJET :** Avis sur l'implantation d'une usine de méthanisation

Monsieur le maire explique qu'une usine de méthanisation sera implantée à Lentilly dans le cadre d'un projet de développement durable. Cette usine aura pour objectif de recycler les biodéchets (lisier de bovins, déchets végétaux...) afin qu'ils fermentent et se transforment en méthane, utilisé par exemple, en carburant pour les tracteurs et les bus sur le trajet proche de Lentilly vers Lyon.

Une fois le méthane utilisé, restent les déchets ultimes (digesta), non utilisables, devant être épandus dans 14 communes voisines, dont Bagnols. L'épandage est prévu 1 fois par an, sur environ 700 hectares en tout, à raison de 20 mètres cube par hectare. Il est utile à l'agriculture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- De repousser la délibération afin d'approfondir les connaissances à ce sujet

**Vote,**

**Unanimité,**

**La délibération est adoptée.**

#### **Délibération N°20201205**

**OBJET :** Décision modificative pour le fonds de solidarité.

Les crédits pour le fonds de solidarité n'étant pas inscrits au bon chapitre, il convient d'en modifier l'affectation. Une décision modificative est également requise pour augmenter le compte 1641 nécessaire au remboursement du prêt pour le remboursement de l'avance de la FCTVA.

Section	Compte/opération	Libellé compte	Dépenses	Recettes
I	020	Dépenses imprévues	- 1 462 €	
I	27632	Autres immobilisations financières	+ 1 462 €	

I	10226	Dotations, fonds divers et réserves		+ 42 032 €
I	2183	Immobilisations corporelles	- 11 968 €	
I	1641	Emprunts	+ 54 000 €	
	<b>Total</b>		<b>42 032 €</b>	<b>42 032 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'approuver la décision modificative pour le fond de solidarité
- D'approuver la décision modification pour le compte 1641

**Vote,**

**Unanimité,**

**La délibération est adoptée.**

### COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

- Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) : terrain Mme Eutrope :

Monsieur le Maire présente la capacité de financement de la commune. Bagnols n'a pas la capacité de financement pour l'achat de ce terrain. La CAF (capacité d'autofinancement) et le fonds de roulement de Bagnols sont faibles. La commune ne préempte pas le terrain.

- Demandes de travaux :

- DP Vanderstylen : traitée en mairie après avis ABF
- DP Né
- PC Vercherat pour agrandissement hangar sur la ZA des Bruyères

### INFORMATIONS DES COMMISSIONS

#### Syndicats et délégations et CCBPD

Jean-François FADY a assisté à une réunion de la CCBPD pendant laquelle sont intervenus les conseillers régionaux :

- Retour sur les diverses demandes de subventions auprès de la Région,
- Proposition de filtres purificateurs pour les écoles par la Région,
- Proposition de masques pour les écoles par la Région,
- Mise en place de tests Covid-19 avant Noël (objectif de tester 5% de la population de la Région)

Thierry TRONCY a assisté à la réunion de la commission économie de la CCBPD. Dans le cadre de la situation sanitaire, une enquête est en cours pour connaître le tissu économique bagnolais et les difficultés éventuelles des entreprises.

Concernant le SYDER, des devis sont en cours pour la rénovation des candélabres.

La fibre arrive, un administré y est raccordé. Pour l'instant, seul SFR peut proposer le raccordement, sa filiale SFR FTTH étant l'installateur. Les autres fournisseurs d'accès à Internet vont suivre dans les prochains mois.

Laurent GAY et Jean-François FADY ont participé à une réunion avec le SAVA. Concernant les travaux de séparation des eaux usées et des eaux de pluie d'une partie du Bourg, la quantité d'eaux de pluie rejetées sur le réseau du département (RD338) sera trop important. Une solution doit être trouvée pour gérer en amont les eaux pluviales, notamment via les citernes, qui sont existantes, pour évacuer une partie de l'eau.

### **Personnel communal**

Projet de titularisation d'un agent.

### **Le Plan 3**

La commission a évoqué les différentes solutions pour la création de la troisième phase du lotissement du Plan. Un cahier des charges est en cours d'élaboration. Des rencontres avec des lotisseurs ou maîtres d'œuvre vont permettre d'avancer sur ce sujet.

### **Relations extérieures**

Jean-François FADY a rencontré Nathalie SERRE, députée du Rhône.

### **Affaires agricoles**

Une terre située aux Bruyères va être proposée à la location.

### **Entretien des bâtiments et espaces publics ; Voirie**

Départ d'un locataire du Plan fin février. Des travaux d'entretien seront éventuellement réalisés avant la mise en location.

### **Sécurité**

Une société de sécurité incendie effectuera un passage pour la vérification des extincteurs.

La commission prendra rendez-vous avec la gendarmerie pour la mise en place de la participation citoyenne. Il y a actuellement une recrudescence des cambriolages dans le secteur, la vigilance est requise.

### **Gestion des déchets**

Les poubelles du Petit Bagnolais ont été changées. La CCBPD a été sollicitée pour résoudre le problème des oublis lors des ramasses des ordures ménagères.

### **Fleurissement**

Les plants de la haie champêtre ont été reçus et vont pouvoir être plantés.

Le sapin du village est arrivé, ainsi que les sapins de l'école et de la garderie.

### **Information et Communication**

Le bulletin municipal est en cours de finalisation.

Se pose la question des vœux 2021. Ils ne pourront pas être faits sur le modèle habituel à cause du contexte sanitaire.

### **Culture et patrimoine**

Les archives anciennes vont être confiées en décembre aux Archives Départementales afin d'être conservées dans de bonnes conditions. Elles seront numérisées et pourront être consultées de manière électronique.

### **Projet « Aménagement du cimetière »**

Signature de la convention allouant la subvention en présence des 2 conseillers départementaux.

### **Affaires scolaires et périscolaires**

Le conseil d'école a eu lieu le 17 novembre et s'est bien déroulé. Le dialogue est renoué avec les enseignants. Quelques enfants ont des comportements irrespectueux de manière régulière lors des temps périscolaires. Anne LEROUX et Joëlle PERELLE ont rencontré l'ensemble des enfants pour rappeler le règlement périscolaire.

Le repas de Noël aura lieu le vendredi 18 décembre pour les enfants de l'école.

La commission va travailler sur des sujets de fond notamment la qualité des repas (quelle évolution pour la cantine ?), un groupe de travail transversal va se constituer sur cette thématique.

### **Action sociale**

Les colis pour les Aînés arrivent vendredi 4 décembre et seront distribués à partir de la semaine du 7 décembre.

### **Aménagement des bâtiments et espaces publics**

Une 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail Mairie/Poste a eu lieu mi-novembre. Un cahier des charges va être élaboré.

### **Développement économique**

Le gérant du Petit Bagnolais demande une exonération de deux mois de loyer du fait de sa fermeture administrative liée à la crise sanitaire. Après avoir demandé l'avis du conseil municipal, le maire accepte cette demande, un courrier va être adressé au Petit Bagnolais.

### **Développement durable**

Concernant le dépôt de gravats sur des terrains privés, la commission se renseigne sur la législation. Au-delà, la commission souhaite sensibiliser la population à la pollution engendrée.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

La prochaine commission générale aura lieu le jeudi 7 janvier 2021.

Date du prochain conseil municipal : 21 janvier 2021 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Marine FLORIMOND



Jean-François FADY

